

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

membres en exercice : 19 présents : 14 pouvoir : 3 votants : 16
Pour : 16 Abstention : Contre :

L'an deux mil vingt-deux le 28 Novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Stéphane TONELLE, suite à une convocation en date du 21 Novembre 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mme Sylvie PONCHAUX, Mme Pascale DEQUIREZ, Mme Marie Pierre SILVAIN, Mr Yannick STERCKX, Mr Jean Michel EFFNER, Mr Jean Marie WIART, Mme Martine TALFER, Mme Dominique TONELLE, Mme Charlène DUBOIS, Mme Laetitia NOTTEZ, Mr Marc Antoine DELROT, Mr Freddy LECLERCQ, Mr Henri DEBEVE.

Etaient absents et ont donné pouvoir : Mr Jacques GARBEZ à Mr Freddy LECLERCQ, Mr Alain YUX à Mme Charlène DUBOIS, Mme Célinie HOCQ à Mme Pascale DEQUIREZ

Etaient absents : Mme Marion GUERY, Mr Joseph LEVEQUE

PARC EOLIEN DE LA VALLEE DE L'ESCREBIEUX

Monsieur le Président donne lecture du courrier en date du 17 novembre 2022 du Vice-Président en charge de la ruralité et de la Sécurité de la Région des Hauts de France, concernant l'implantation d'éoliennes sur les communes d'Izel-les-Equerchin et de Quiéry-la-Motte, et sollicite l'avis des membres.

Après en avoir discuté, délibéré et voté, à l'unanimité les membres du Conseil Municipal sont **CONTRE** l'implantation du parc de 3 éoliennes sur les communes d'Izel-les-Equerchin et de Quiéry-la-Motte. Ils chargent Monsieur le Président d'en informer Mr le Vice-Président en charge de la ruralité et de la sécurité de la région des Hauts de France.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mos et an que dessus
Le Président, S.TONELLE

